

ÉCOLE MATERNELLE DE GEUDERTHEIM

81 rue du Général de Gaulle

67170 GEUDERTHEIM

03.88.51.00.70

ce.0670302p@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal du conseil d'école du 5 novembre 2024

Début de séance à 19 h 30

Présents :

Enseignantes : Cynthia STREIT, Belinda KUHN, Audrey KLEIN, Émilie HOENEN

Représentant de la mairie : Michel URBAN, conseiller municipal

Représentants des parents d'élèves titulaires : PEEP : Franck SCHILLINGER, Noémie LUDWIG

Vivre l'École : Élodie HAERING

Représentants des parents d'élèves suppléants : PEEP : Cécile JOIE

Vivre l'École : Maxime JUND

Excusés :

Pierre GROSS, maire de la commune

Iseline WINDSTEIN, enseignante

Séverine MEHL-KNIPFEL, représentante du périscolaire

Cécilia ROMERO, représentante PEEP

PRÉAMBULE

- Désignation du secrétaire de séance :

Mmes STREIT, KUHN et KLEIN

Lors des deux prochains conseils d'école nous demanderons à l'une puis l'autre association de tenir ce rôle.

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 3^e trimestre de l'année dernière

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
9	0	0

- Adoption de l'ordre du jour.

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
9	0	0

1. VIE SCOLAIRE

- Présentation du nouveau comité des parents d'élèves et bilan des élections du 11 octobre 2024

Participation	
Modalités de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	185
Nombre de votants	119
Nombre de bulletins blancs ou nuls	11
Nombre de suffrages exprimés	108
Taux de participation	64,32%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir	4
Quotient (S/N)	27

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombres de candidats titulaires	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient du plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
P.E.E.P.	4	71	3		3	3
Association locale : « Vivre l'école »	4	37	1		1	1
TOTAL	8	124	4	0	4	4

Nombre de sièges pourvus	4
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

L'équipe éducative félicite les parents élus.

TITULAIRES (4 sièges) :

PEEP : Franck SCHILLINGER, Cécilia ROMERO, Noémie LUDWIG

Vivre l'École : Élodie HAERING

SUPPLEANTS :

PEEP : Cécile JOIE, Marie NOUET, Marie ABGRALL

Vivre l'École : Maxime JUND

Rappel du rôle des délégués de parents d'élèves :

Les délégués de parents d'élèves élus deviennent des membres du conseil d'école et peuvent intervenir :

- auprès des enseignants pour faciliter les relations entre parents et enseignants, dans le cas où un contact direct avec l'enseignant n'aurait pas abouti à une solution.

- auprès de la directrice de l'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou de plusieurs parents concernés.

Les membres du conseil d'école votent le règlement intérieur de l'école, adoptent le projet d'école, donnent leurs avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions relatives à la vie de l'école

(intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...), donnent leur accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.

Les délégués de parents d'élèves élus siègent au conseil d'école, mais seuls les délégués titulaires ont voix délibératives.

Les délégués suppléants assistent au conseil d'école mais ne peuvent prendre part ni au vote, ni au débat.

➤ Présentation de l'équipe enseignante et des autres membres du conseil d'école

Audrey KLEIN, classe de petite et moyenne section, , ,
Belinda KUHN, classe de petite et moyenne section
Cynthia STREIT, classe de petite et moyenne section
Iseline WINDSTEIN qui effectue la décharge de direction les mardis
Émilie HOENEN, classe de grande section et directrice de l'école
Michel URBAN, conseiller municipal
Pierre GROSS, maire de la commune

➤ Effectifs et répartitions des élèves :

99 enfants inscrits à ce jour : 31 PS, 40 MS et 28 GS

Chez maîtresse Audrey, 23 enfants dont 10 PS et 13 MS
Chez maîtresse Cynthia, 24 enfants dont 11 PS et 13 MS
Chez maîtresse Belinda, 24 enfants dont 10 PS et 14 MS
Chez maîtresse Émilie, 28 GS

❖ Nouveau projet des écoles de Geudertheim

Les équipes pédagogiques des deux écoles de la commune sont en train de travailler ensemble afin de réaliser le nouveau projet d'école. Les axes principaux qui y seront développés sont : l'apprentissages de la lecture et l'écriture, les liaisons inter-cycles et la coéducation.

Le projet achevé et détaillé sera présenté lors du 2^e conseil d'école.

➤ Lecture des points forts, modifications et approbation du règlement intérieur (Annexe 3) : approuvé à la majorité

L'instruction à partir de 3 ans ainsi que la **fréquentation assidue** de l'école sont obligatoires. À partir de 4 demi-journées d'absence non justifiées, les familles seront signalées à l'Inspection Académique (même lors d'un départ en vacances anticipé).

Rappel des horaires de l'école : ouverture des portes à 7 h 50 (**porte sous le préau**).

Accueil des enfants de 8 h à 8 h 30 dans leur classe puis fin des cours à 11 h 30.

Accueil de l'après-midi : 13 h 05 à 13 h 15 dans la cour de récréation.

Nous demandons aux accompagnateurs des enfants de petites sections qui reviennent l'après-midi de venir à **13 h 05** pour que l'endormissement se fasse en même temps que ceux mangeant au périscolaire.

RAPPEL : les enfants **sont sous la responsabilité de leurs parents** jusqu'à leur entrée dans l'enceinte de l'école, c'est pourquoi **les accompagnateurs doivent les amener jusque devant le portail**.

➤ Approbation du règlement intérieur de l'école

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSENTIONS
9	0	0

❖ Question de l'association Vivre l'École concernant la prise en charge des enfants par le périscolaire

À ce jour, les enfants qui restent au périscolaire l'après-midi attendent que les enfants dont les parents ou nounous viennent les chercher soient appelés. Cela génère une frustration pour ces enfants qui voient leurs camarades "chanceux" partir et espèrent au fond d'eux que la maîtresse les appellera aussi, créant ainsi une déception systématique.

Nous avons connaissance d'autres établissements où le périscolaire vient appeler les enfants de l'après-midi en premier, puis la maîtresse appelle les enfants récupérés par leurs parents au fur et à mesure. Cela permet un départ groupé pour le périscolaire et évite toute frustration, car tout le monde est finalement appelé.

Est-il envisageable de faire évoluer ce processus ?

Réponse : Séverine MEHL-KNIPFEL et la directrice ont déjà réfléchi à la meilleure façon de faire et ont déjà essayé la solution que l'association propose. Malheureusement, la frustration est la même pour les enfants et les pleurs sont même plus nombreux car les enfants du périscolaire sont encore dans les couloirs ou dans les sanitaires au moment de la sortie des autres élèves. Nous ne pouvons pas demander au périscolaire de venir chercher les enfants 15 minutes avant la fin des cours afin qu'ils soient déjà dans leurs locaux au moment de la sortie.

➤ Animations culturelles passées et à venir

❖ La semaine du goût du 14 au 18 octobre

Toutes les classes de l'école ont participé à la semaine du goût en réalisant divers ateliers sur ce thème comme par exemple :

- Les élèves de maîtresse Cynthia ont bénéficié d'un atelier sur les cinq sens animé par deux intervenantes et ont réalisé un gâteau aux pommes.
- Ceux de maîtresse Belinda ont cuisiné et goûté des *donuts*, des croissants salés ou de la soupe grâce à l'aide des parents d'élèves.
- Ceux de maîtresse Audrey ont testé les différentes saveurs (salé, sucré, acide, amer), ont fait des jeux de dégustation à l'aveugle et ont fait un gâteau au yaourt.
- Les GS sont allés au restaurant *Au Cygne* et y ont préparé un *brownie* et une salade de fruits.

Nous remercions encore tous les intervenants (parents d'élèves et personnes extérieures) ainsi que l'ensemble de l'équipe du restaurant *Au Cygne* pour nous avoir permis de réaliser cette semaine du goût.

- ❖ Dans le cadre de la liaison inter-cycle du projet d'école, les GS se rendent tous les mardis à l'école élémentaire pour participer à la Chorale avec le chef de cœur Alfonso. Ils vont également faire un après-midi avec les CP le 27 novembre et aller au musée archéologique avec eux le 14 mars.
- ❖ Une fois par mois, les GS se rendent à la résidence senior du Moulin de la Zorn afin de créer du lien avec les différentes générations du village. Plusieurs activités sont au programme dans ce projet : activités artistiques, jeux de sociétés, chants, lecture d'histoires, représentation théâtrale.
- ❖ Le vendredi 6 décembre, nous fêterons la Saint Nicolas. La Peep offrira un chocolat à tous les enfants de l'école et l'école fournira des *Mannele* pour le goûter.

- ❖ Le mardi 10 décembre, les enfants assisteront à un spectacle de Noël *Noël dans les tuyaux* présenté par la compagnie Planètemômes.
- ❖ Le jeudi 19 décembre nous fêterons Noël. Nous ferons un goûter collectif, les quatre classes ensemble, dans la salle de motricité. Nous solliciterons les parents pour l'installation et le rangement des tables et des chaises ainsi que pour fournir de quoi agrémenter le festin. Le Père Noël passera ce jour-là dans chaque classe pour offrir un ou plusieurs cadeaux pour la classe.
- ❖ Nous fêterons les rois au retour des vacances de Noël. L'école fournira des galettes pour chaque classe.
- ❖ Le jeudi 30 janvier, l'ambassadeur du tri des déchets de la Communauté de communes de la Basse-Zorn interviendra dans chaque classe pour sensibiliser les enfants à ce sujet.
- ❖ Nous fêterons carnaval le mardi 4 mars. Les enfants pourront venir déguisés ce jour-là.
- ❖ Les élèves de grande section bénéficieront de 10 séances d'initiation à l'Alsacien menées par Manon ZINCK DAMBACH et financées par la CCBZ. Ces séances débuteront en janvier.
- ❖ Toutes les classes de l'école se rendront au Parc Nature de Cheval à Altwiller le 6 juin 2025.

➤ Animations sportives à venir

Tous les jeudis de cette période les enfants bénéficieront de séances d'initiation au yoga proposée par une intervenante diplômée d'État.

Thierry KEIFFER et la directrice essayent d'avoir un créneau supplémentaire à la piscine de Hochfelden pour l'année 2025/2026 afin que la **totalité des enfants de Geudertheim** puissent bénéficier **au moins une fois au cours de leur scolarité** de ces séances.

Le cas échéant, nous ferons appel aux parents de moyenne section afin de passer l'agrément pour pouvoir accompagner les enfants l'année suivante.

➤ Fêtes et actions au profit de notre école (associations).

- **PEEP :**
 - Vente de fromages avec livraison avant Noël ;
 - 6 décembre 2024 : organisation de la marche de Saint Nicolas au parcours de santé de Geudertheim ;
 - Organisation du concours des jeunes dessinateurs ;
 - Organisation d'une bourse aux jouets et vêtements le 27 avril 2025 ;
 - Fête pour les grandes sections à la fin de l'année scolaire.

L'association offrira les chocolats le 6 décembre 2024 (Saint Nicolas) ainsi qu'un livre pour chaque enfant (à Noël).

- **VIVRE L'ÉCOLE :**
 - Vente des chocolats de Noël ;
 - Organisation du marché de Noël le 1^{er} décembre à la salle polyvalente de Geudertheim ;
 - Opération vente de madeleines ;
 - Vente de chocolats de Pâques.

L'équipe éducative remercie les associations pour leurs différentes actions au profit des enfants de l'école maternelle.

➤ Dates et horaires des 2 prochains conseils d'école

Conseil d'école du 2^e trimestre : le mardi 18 mars à 18 h 30

Conseil d'école du 3^e trimestre : le mardi 24 juin à 18 h 30

2. HYGIÈNE SCOLAIRE ET SÉCURITÉ

➤ PPMS

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté a été mis à jour en octobre.

Dans le cas d'un risque majeur, il y a confinement des enfants à l'intérieur de l'école.

Dans le cas d'un attentat/intrusion, il existe 2 scénarios, soit un confinement dans les locaux soit une évacuation de l'ensemble des personnes.

Nous avons réalisé le 1^{er} exercice où le scénario envisagé était une inondation de l'école. Nous nous sommes donc rendus dans le calme dans les locaux du périscolaire situés à un étage supérieur de l'établissement.

Les enfants avaient été avertis avant que l'alarme retentisse, afin de ne pas générer de peur supplémentaire.

Nous avons constaté suite à cet exercice qu'il nous manque des malles PPMS dans les différents lieux de mise à l'abri.

Un exercice en cas d'attentat ou d'intrusion sera prévu avant la fin de l'année civile.

➤ Bilan de l'exercice incendie du 1^{er} trimestre

Conformément à la réglementation, nous avons effectué notre 1^{er} exercice incendie au courant du mois de septembre.

Tout s'est déroulé dans le calme, nous avons évacué l'école en moins de 3min.

Toutefois le problème rencontré lors du dernier exercice de l'année précédente, à savoir que dans certaines situations les usagers de l'école peuvent être bloqués dans le jardin, n'a pas encore été résolu.

3. UTILISATION DES MOYENS ALLOUÉS À L'ÉCOLE

➤ Quitus des membres de la commission de contrôle des comptes et nomination des nouveaux membres

Madame KOMELI et monsieur SCHILLINGER, représentants des parents d'élèves l'an passé, ont révisé les comptes de la coopérative scolaire et ont donné quitus le 17 septembre 2024.

Nous demandons à deux nouveaux parents d'élèves de tenir ce rôle pour faire le bilan de cette année scolaire au courant du mois de septembre 2025. MM. SCHILLINGER et JUND se sont proposés.

➤ Budget coopérative scolaire (COOP)

L'école est affiliée à L'OCCE (Office Central des Coopérations des Écoles) pour gérer les différentes recettes et dépenses sur une année scolaire.

À la rentrée de septembre 2024, le solde de ce compte était de 5 101,42 €.

La participation volontaire des familles s'élève à 2024 €.

Nous remercions les parents d'élèves pour cette aide précieuse.

Grâce à elle, nous avons pu acheter du matériel pédagogique pour la rentrée et les ingrédients pour la semaine du goût.

Nous financerons le goûter de St Nicolas, le spectacle de Noël et les galettes des rois pour l'Épiphanie avec ce budget.

Nous financerons également l'initiation au yoga.

➤ Budget Mairie

La mairie alloue un budget de fonctionnement de 1 000 € par classe par année civile.

À la rentrée de septembre, le solde de ce compte était de 1 749,62 €

La mairie offre également 50 € par classe pour l'achat des cadeaux de Noël au mois de décembre de chaque année.

Nous remercions la mairie de Geudertheim pour les sommes généreuses qui nous sont attribuées.